

10^{ÈME} PROGRAMME – 6 ans de politique de l'eau du bassin Seine-Normandie : l'heure du bilan.

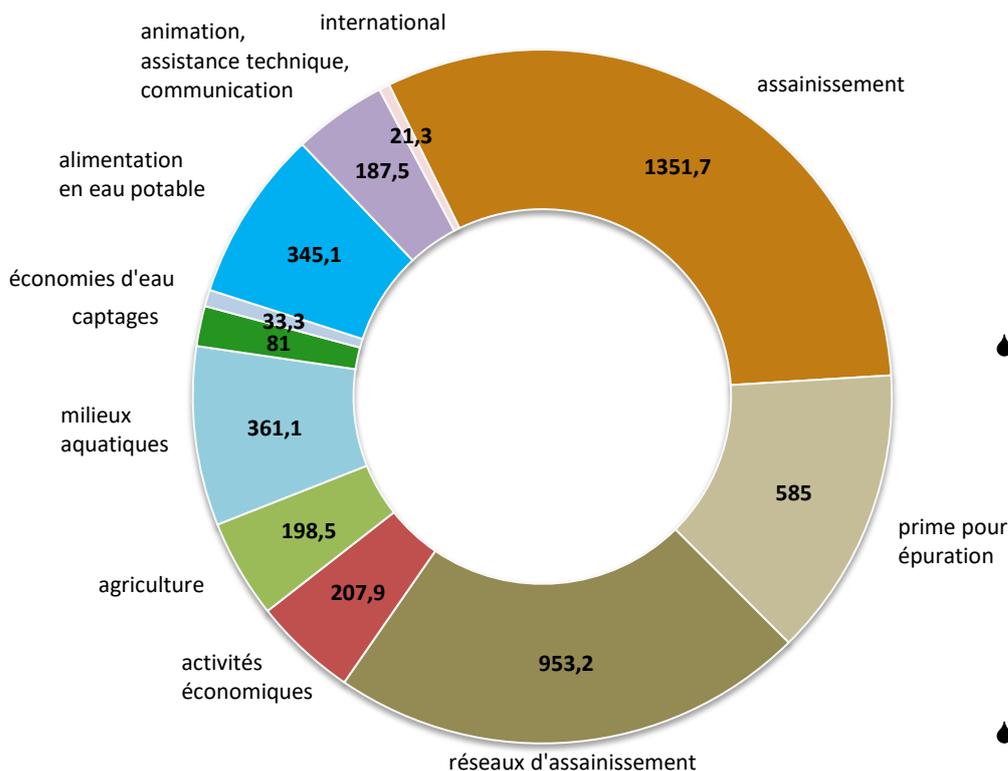
Vendredi 29 mars 2019. Le comité de bassin Seine-Normandie, réuni hier, partage en séance, le bilan de la politique de l'eau menée ces six dernières années, dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention. Entre 2013 et 2018, l'agence de l'eau Seine-Normandie a mobilisé des moyens techniques et financiers conséquents pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en accordant plus de **3,7 milliards d'euros d'aides pour 31 600 projets portés par les collectivités, les entreprises, les agriculteurs et les associations du bassin (auxquels s'ajoutent 585 millions d'euros de primes pour épuration)**. Le volume de travaux associé s'élève à 6,4 milliards d'euros avec des effets importants pour l'activité économique du bassin.

Ces investissements sont rendus possibles par les redevances sur l'eau payées par tous les usagers. 4,39 milliards d'euros de redevances ont été collectées.

LES FAITS MARQUANTS

- ◆ **Le taux d'aide moyen est passé de 52,2% à 60,6% au 10^{ème} programme**, traduisant la volonté du comité de bassin de proposer des taux d'aide plus élevés sur les actions prioritaires telles que la restauration des rivières et des zones humides, la protection des captages et la lutte contre les pollutions diffuses.
- ◆ On constate **une forte dynamique sur les aides à l'assainissement des collectivités**, reflet de l'effort réalisé pour l'amélioration des performances des stations d'épuration. **1,3 milliard d'euros ont été consacrés à l'assainissement de 10,7 millions d'habitants**. 2 660 km de réseaux d'assainissement ont été créés ou réhabilités. Plus de 18 000 foyers ont bénéficié d'aides pour leur dispositif d'assainissement individuel.

Répartition (en millions d'euros), des aides financières attribuées par domaines d'actions (de 2013 à 2018).



- ◆ Le soutien à l'agriculture durable a été important, via notamment les aides à l'agriculture biologique et à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. 144 millions d'euros ont été engagés pour accompagner les changements de pratiques ou de systèmes visant la réduction des pollutions.
- ◆ Concernant les milieux aquatiques : plus de 361 millions d'euros d'aides ont permis d'effacer ou d'équiper 750 ouvrages pour rétablir la continuité écologique et restaurer 3 300 km de cours d'eau, protéger et restaurer 8 300 Ha de zones humides.
- ◆ Plus de 200 millions d'euros ont été attribués à des industriels, entreprises et artisans, pour la dépollution et les économies d'eau.

Le 10^{ème} PROGRAMME (2013-2018) EN CHIFFRES

Réduction des pollutions
domestiques de
10,7 millions
d'habitants

(création, réhabilitation et modernisation de
stations d'épuration et d'assainissements
individuels)

+77 000
branchements privés
+150 000 habitants
raccordés aux réseaux
d'assainissement

2 660 km
de réseaux
d'assainissement
créés ou modernisés

4 000
projets d'ACTEURS
ECONOMIQUES aidés

DOUBLEMENT
des surfaces en
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
en 6 ans pour atteindre
+ de **205 000 Ha**
sur le bassin.

320 CAPTAGES
PRIORITAIRES / 379
disposent d'un
programme d'actions

3 300 km de
RIVIERES
restaurées &
RENATUREES

750 ouvrages
effacés ou équipés
pour rétablir la
CONTINUITÉ ECOLOGIQUE
DES COURS D'EAU

8 300 Ha
de ZONES HUMIDES
protégées ou restaurées
(dont 2350 Ha protégées par
acquisition)



Agence de l'eau

eau
seine
NORMANDIE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONTACT PRESSE

Marie-Anne
PETIT-ANDRIANA
petit.marie-anne@aesn.fr
01 41 20 17 30
06 61 58 91 74



L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

www.eau-seine-normandie.fr